



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur

Aux destinataires de
la consultation

Questionnaire pour la consultation sur le projet de loi d'application de la loi fédérale sur la radioprotection (LRad)

À remplir jusqu'au 21 avril 2023 et à envoyer à ;

Service de la consommation et des affaires vétérinaires, Rue de Pré d'Amédée 2, 1950 Sion
ou via mail à l'adresse suivante: laboratoire@admin.vs.ch

(adresse : www.vs.ch « Consultation / consultation cantonale »)

Point de vue :

Nom de l'organisation : ...constructionvalais...

Personne de contact : ...Chiara Meichtry-Gonet, secrétaire générale..

Adresse : 11, rue de l'Avenir, 1950 Sion.

Téléphone : 027 327 32 17.....

Date :21.04.2023

Question 1 : Êtes-vous d'accord avec la nouvelle structure formelle de la LRad ?

oui

oui, mais

.....
.....

non, car

.....
.....

Question 2 : Êtes-vous d'accord avec la répartition entre les organes d'exécution ?

oui

oui, mais

Nous souhaitons une plus grande coordination entre le SCAV et les autorités de délivrance des permis de construire. Une intégration des préavis du SCAV dans le système e-constructions est hautement souhaitable. Qu'en est-il ?

Nous demandons également une coordination du SPT avec la SUVA et les partenaires sociaux en matière de mise en place de mesures de protection dans les cas spécifiques (tunnels, mines)

non, car

.....
.....
.....

Question 3 : Êtes-vous d'accord avec les compétences des organes d'exécution de la LRad?

oui

oui, mais

Voir remarque question 2

non, car

.....
.....
.....

Question 4 : Êtes-vous d'accord avec les dispositions qui régissent la procédure administrative ?

oui

oui, mais

Coordination nécessaire

non, car

.....
.....

Question 5 : Êtes-vous d'accord avec les dispositions qui régissent le financement (émoluments) ?

oui

oui, mais

.....
.....

non, car

.....
.....
.....

